

mention Tourisme

RNCP19324 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341, 320, 334
Code(s) ROME	G1301, G1302, G1402, G1403, M1705
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/01/2020

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mention Tourisme est composée de 5 parcours :

Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Management of International Tourism (MIT)

- Parcours Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

Les diplômés sont aptes à

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché etc.), conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour une structure territoriale, collectivité, office de tourisme

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination

Concevoir et gérer un projet d'aménagement touristique (diagnostic et montage du projet, gestion budgétaire, gestion des partenaires, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Conduire des projets de requalification touristique (immobilier de loisir, friches touristiques, projet touristique dans des friches)

Conduire des stratégies territoriales de valorisation touristique du patrimoine

Concevoir et gérer une stratégie de développement ou un plan de gestion pour une destination touristique

Concevoir une stratégie de développement touristique durable, intégrer les objectifs du développement durable dans les projets touristiques

Organiser et promouvoir un événement sur un territoire donné

Répondre à une commande publique ou privée

- Parcours Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Les diplômés sont aptes à

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination, avec une attention particulière à la dimension touristique internationale.

Concevoir et réaliser un plan marketing, conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour un acteur public et/ou privé, au niveau local et/ou international.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination.

Concevoir et gérer une stratégie et/ou projet de développement touristique

Conduire des stratégies de valorisation touristique du patrimoine culturel ou naturel

Intégrer les objectifs et les contraintes du développement durable et du contexte géopolitique dans les projets touristiques

Répondre à une commande publique ou privée

- Parcours Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

La spécialité GATH a pour objectif essentiel de former des étudiants ayant déjà acquis une solide formation économique et en gestion aux réalités de l'industrie et des marchés touristiques et hôteliers. Elle conduit principalement à une insertion de niveau cadre dans les entreprises touristiques, les groupes hôteliers, les bureaux d'études et secondairement dans les organismes territoriaux du tourisme.

Les diplômés sont aptes à:

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché, étude d'impact, etc.),

Mettre en œuvre une stratégie touristique pour une destination

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour une organisation ou une structure territoriale, collectivité, office de tourisme

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit touristique, notamment en lien avec une destination

Concevoir et gérer un projet d'aménagement hôtelier (diagnostic et montage du projet, gestion budgétaire, gestion des partenaires, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Concevoir et gérer une stratégie de développement ou un plan de gestion pour un établissement hôtelier ou une destination touristique

- Parcours Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Les diplômés sont aptes à

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication pour un établissement culturel ou touristique.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique.

Gérer un site patrimonial, touristique ou culturel (gestion budgétaire, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Créer et assurer une activité de médiation autour d'éléments patrimoniaux divers (naturels, culturels, matériel, immatériel etc.)

Concevoir et améliorer des activités de promotion du patrimoine, notamment avec les outils numériques

Organiser et promouvoir un événement

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché etc.), faire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Répondre à une commande publique ou privée

- Parcours Management of International Tourism (MIT)

Les diplômés sont aptes à

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination, avec une attention particulière à la dimension touristique internationale et à la gestion des dotations factorielles, notamment culturelles et naturelles.

Concevoir et réaliser un plan marketing, conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour un acteur public et/ou privé, au niveau local et/ou international.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination.

Concevoir et gérer une stratégie et/ou projet de développement touristique

Conduire des stratégies de valorisation touristique du patrimoine culturel ou naturel

Intégrer les objectifs et les contraintes du développement durable et du contexte géopolitique dans les projets touristiques ayant une dimension internationale.

Répondre à une commande publique ou privée

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Parcours Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives à l'aménagement, l'urbanisme, dans ses liens avec la conduite et gestion de projets touristiques

Connaissances en urbanisme réglementaire

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic

Capacité à analyser des données, et à les restituer cartographiquement (cartographie de synthèse ou SIG), pour en conduire une analyse, et les insérer à un diagnostic

Capacité à coordonner un diagnostic du territoire

Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques

Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou territoire géographiquement défini.

Mesurer la faisabilité de projet de mise en tourisme, ou de requalification de lieux touristiques

Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des territoires

Intégrer les enjeux de développement durable et valorisation des ressources territoriales et patrimoniales

Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.

Etre capable de planifier, gérer un projet. Lever des financements.

Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme

Identifier les enjeux de gouvernance spécifiques à la conduite d'un projet touristique, ou la régulation du tourisme.

- Parcours Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives à la gestion de projets touristiques et au tourisme international

Connaissances en géopolitique et tourisme international

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic

Capacité à analyser des données, et à les restituer à différents publics (académiques, professionnels, institutionnels)

Capacité à coordonner le diagnostic d'une destination

Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques

Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou d'en territoire en tenant compte des enjeux en termes de spécialisation et compétitivité

Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des destinations

Intégrer les enjeux de développement durable et valorisation des ressources territoriales et patrimoniales

Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.

Etre capable de planifier, gérer un projet et lever des financements.

Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme

- Parcours Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

Les diplômés sont capables de :

Décrypter l'environnement concurrentiel, international, juridique du système touristique

Anticiper les évolutions des pratiques de consommation et les trajectoires technologiques

Intégrer les contraintes et objectifs de gestion touristique de sites ; en saisir les enjeux.

Intégrer la dimension du développement durable dans les problématiques touristiques

Exercer des fonctions de managers, managers généraux dans des établissements hôteliers, au siège des groupes

Assurer des fonctions de haute qualification dans les services commerciaux, marketing, yield management, financiers , ressources humaines des entreprises hôtelières ou touristiques.

Exercer des fonctions de consultant dans des cabinets de conseil spécialisés

Assurer une expertise auprès des structures publiques ou représentatives du secteur touristique

Resituer les enjeux stratégiques qui s'offrent aux opérateurs touristiques dans un environnement évolutif ; prendre, suggérer des décisions innovantes

Dominer les nouvelles règles du jeu du e- tourisme

Concevoir et mettre en oeuvre des projets de développement touristique des territoires

Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme

Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des territoires

Evaluer l'impact du projet touristique sur les territoires

- Parcours Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives au patrimoine

Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des sites patrimoniaux

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (entretien, questionnaire, observation)

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à analyser des données

Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site géographiquement défini.

Etre capable de planifier, gérer un projet. Lever des financements.

- Parcours Management of International Tourism (MIT)

Les diplômés sont capables de

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives à la gestion de projets touristiques et au tourisme international

Connaissances en géopolitique et tourisme international et de la gouvernance du tourisme face à la métropolisation et à la globalisation

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic

Capacité à analyser des données, et à les restituer à différents publics (académiques, professionnels, institutionnels)

Capacité à coordonner le diagnostic d'une destination

Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques

Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou d'en territoire en tenant compte des enjeux en termes de spécialisation et compétitivité

Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des destinations

Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.

Planifier, gérer un projet et lever des financements

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissements et sites patrimoniaux, les collectivités territoriales

Organismes territoriaux du tourisme (CRT, CDT)

Secteur associatif

Sociétés privées (bureaux d'études et consultants en ingénierie culturelle, gestion et projets de valorisation de sites patrimoniaux...) Chaînes hôtelières ou de restauration, françaises et étrangères, Villages de vacances, résidences de tourisme, croisières, etc.

Structures mixtes telles que les sociétés d'économie mixte

Organismes internationaux à vocation touristique ou ayant une dimension touristique significative

Institutions, sites naturels ou organisation d'événements, de spectacles vivants dans une structure publique ou privée.

Institutions culturelles et environnementales, publiques ou privées, au niveau national ou local.

Collectivités territoriales (commune, département, région, parcs naturels, CDT, CRT, offices de tourisme) et services extérieurs de l'Etat. Il existe également quelques postes de niveau international (Unesco, Union Européenne, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, etc.).

Entreprises extérieures au tourisme développant progressivement des activités intéressant le marché national ou international du tourisme et des loisirs (médias, édition, communication événementielle, etc.).

Entreprises touristiques diverses (commerciales / associations, cabinets de conseil)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein des institutions nationales et des organismes internationaux à vocation touristique : Manageur de site patrimonial ou culturel, médiateur/animateur du patrimoine

Au sein des cabinets conseil ou d'audit, spécialisé en tourisme, tourisme international ou développement et aménagement territorial : chargé d'étude, analyste, consultant, chef de projet,...

Au sein des collectivités territoriales (commune, EPCI, région, département ...) ou structures territoriales du tourisme (type CDT-CRT) : chargé de mission tourisme, chargé de mission e-tourisme, chargé de développement de projet, chargé de marketing des territoires, chef ou responsable de projet, chargé de développement et de promotion, mission filière territorialisée, chargé de coopération sur les projets touristiques, ...

Au sein de l'aménagement touristique : chargé de développement, SEM, mission urbanisme, Agent de développement ou chargé de mission "tourisme et culture" et "tourisme et environnement"

Au sein des structures fédérales du tourisme : chargé d'étude, chargé de projet, responsable coopération et échanges, projets de coopération en matière de tourisme

Au sein des tour-opérateurs : chargé de produits, chef de produits, responsable ou directeur destination, conseiller destination

Au sein d'entreprises touristiques : Cadre hôtelier intégré à la direction des établissements, ou au siège des chaînes, Cadre d'entreprise développant une fonction "hébergement"

Cadre (fonction commerciale et marketing, financière, ressources humaines et développement), Chef de produit (tourisme)

Au sein des structures privées (associatives ou entrepreneuriales, start-up) en tourisme : chargé de développement, chargé de projet, chargé de communication, chargé développement durable.

Au sein des agences de voyages et tour-opérateurs spécialisés en produits touristiques internationaux

Autre (entreprise non touristique) : chef de projets vacances, mission mécénat et projets de développement touristique, production de contenus à finalité touristique dans des groupes presse, chargée d'études et d'évaluation, chargée des événements, chargée du web, des nouveaux médias et de projets multimedias, responsable commercial ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 048 €
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 015
Jugés difficiles à recruter	33 %

Emplois saisonniers 21 %

Familles professionnelles (FAP)

J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats)
R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs
S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/01/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19324/>